

BUAIS ET SON HISTOIRE



39/45 LA GUERRE (9)

LES REFUGIES

.....

Le 3 septembre 1939, la France déclare la guerre à l'Allemagne, bien que neutre, la Belgique est envahie en mai 1940, la menace se rapproche de la France, nos compatriotes des départements du nord par millions fuirent leur région pour aller vers l'ouest, ils se retrouvent sur les routes emportant tout ce qui étaient leurs biens les plus chères. Pour beaucoup, ce sont les femmes avec leurs enfants et leurs aïeux, les hommes valides, souvent, étaient prisonniers, ils parcourent les routes aux risques des mitraillages par les stukas de l'aviation allemande.

Chaque commune reçut son lot de réfugiés, Buais en fit partie la solidarité s'organisa et logea les familles dans le bourg et dans les villages, le presbytère reçut également des curés fuyants la guerre.

Les commerçants de Buais firent des factures du montant des aides aux réfugiés pour la mairie comme par exemple ; Fiault, paille et avoine pour les chevaux ; Legueult, herbe pour les chevaux ; Lebigot, viande ; Labbé, pain ; Gohier, repas ; Nourry, lait, Crocher, fagots.

Dans le relevé des noms des réfugiés, il est enregistré par la mairie de Buais : 43 personnes de Cartigny, (Somme). 3 personnes de Flamicourt, (Somme), 12 personnes de Monchy Lagache (Somme), 8 personnes de Douai (Nord), 2 personnes de Valenciennes (Nord), 1 personne de Chaville (Seine et Oise), 2 personnes de Château de Versailles (Seine et Oise), 4 personnes d'Issy les Moulineaux (Seine).

Certains habitants de Cherbourg et de Saint-Io, vinrent se réfugier à Buais.

Nous pouvons constater sur les enregistrements des élèves de l'école de Buais, quelques-uns étaient d'Equerdreville prêt de Cherbourg, dont leur père travaillait à l'arsenal.

Dans le journal paroissial que tenait scrupuleusement le curé sauvage il a noté beaucoup de noms des réfugiés qui ont demandé assistance au curé :

Le 23 septembre 1940, se sont douze personnes et enfants de 3 ans à 69 ans qui ont quitté Buais pour retourner à Monchy- Lagach, commune du département de la Somme, avant de partir, ils durent s'acquitter de la somme de 80 francs pour les adultes et 48 francs pour les enfants. Les noms de ces 12 réfugiés étaient, Prestel, Bourbrer.

Le 3 octobre 1940 quitta la paroisse pour rejoindre Rocquigny dans le département de l'Aisne, 5 personnes de la famille Oger, âgées de 14 à 46 ans ; ils durent s'acquitter chacun de la somme de 150 francs.

D'après le curé Sauvage, il ne restait plus à la mi-octobre 1940 Melle Eléonore Prévost, demeurant à Douai et Mr Arthur Lesouret et sa femme de Valenciennes, département du Nord, qui logeaient chez Mme Féron au bourg de Buais.

Du 12 juin au 1 juillet 1940 les familles Benoit, Derouen, Duclos, venues de Bourghertoulde, département (Eure) et de Rouen, (Seine-Inférieure),

Mr Fourniere, de Port-en – Bessin (Cavados) qui résidait chez Mr Le Bigot, ancien boucher.

Séjourna également dans la paroisse de Buais, Mr Le Comte de Kergorlay, de Canisy, Mr Bernard de la Goudière, député de la Manche, Mme veuve Miquet de Paris, résidant à Dangy, ces 3 personnes ont versées une somme de 135 francs destinée à la construction de la salle paroissiale.

Egalement venus d'Issy-les-Moulineaux, Mme Biré ses 3 enfants, de Paris (16^e) Mme Chambras et ses 4 enfants, Mr et Mme Picot de Paris (13^e), Mr et Mme Ravis et leurs 6 enfants de Valenciennes (Nord), réfugiés pendant 1 mois au presbytère, la famille Leclerc de Fontaines Notre Dame, commune proche de Cambrai, la famille Barbare de Cartigny.

Mr et Mme Jules Feron, du bourg reçurent bon nombre de réfugiés, Agniez Svolamin, d'origine Polonaise, demeurant à Cartigny (Somme), Georges Baré et sa famille de Cartigny (Somme).

Chez Mr et Mme Charles Hamon, la famille Chambras, de Paris (16^e).

Résidèrent les familles Kucal, Sluzarezyk, Szynal, d'origine Polonaise, demeurants à Valenciennes (Nord).

Le 5 octobre 1940 Mr Barbare, adjoint au maire de Cartigny, adressa un courrier au curé Sauvage :

« Merci de votre aimable lettre qui me dit votre bon souvenir des évacués de Cartigny. Je ne vous cache pas ma satisfaction d'avoir pu apprécié au cours des malheureux événements de juin, toutes les qualités de cœur de vos paroissiens et de vous-même. La sympathie que nous avons trouvée dans votre bon pays de Sainte-Anne de Buais, a été d'un grand réconfort pendant notre absence, loin des lieux que nous aimons. Souvent, mes ouvriers et ma famille évoquent la figure de vos paroissiens dont nous conservons le meilleur souvenir. Peut-être aurons-nous l'occasion de nous revoir en des jours meilleurs et se serait une vive satisfaction pour nous de vous recevoir chez nous, si la providence voulait vous faire égarer dans nos plaines ; l'hospitalité, est moins chaude chez nous qu'en Normandie ; nous serons heureux quand même de vous manifester notre grande reconnaissance. (J'ai bien

reçu les certificats nécessaires pour mes gens qui ont obtenu satisfaction chez le percepteur. Pourriez-vous encore m'adresser la même pièce pour mes 2 Polonais Glovaez François et Svolmin Agnés, que j'ai omis dans ma liste précédente. Ces gens ont quitté mon service en cours de route. Adressez-moi quand même le certificat attestant qu'ils n'ont rien perçu depuis le 11 août 1940. Je me charge de leur faire remettre. Ici, la vie est très calme, nous avons 300 prisonniers que nous soignons le mieux possible, mais que feront nous si la guerre dure longtemps et j'ai l'impression que l'hiver sera pénible à cause du manque de beaucoup de choses. Nous nous consolons en pensant que d'autres souffrent plus que nous et que l'épreuve que nous subissons nous sera profitable ainsi qu' tout le pays.

Veillez dire, cher Mr le curé, nos amitiés à votre servante ainsi qu'à tous vos paroissiens et croyez, Mr le curé à nos sentiments respectueux, reconnaissants et fidèles. Signé F Barbare.

NB : Les enfants de mes ouvriers vous remercient de toutes les gâteries et tous les sous que vous avez donné à leur départ de Buais »

.....

Extrait du mémorial de la paroisse de Buais. Diocèse de Coutances

Archives du moulin de Buais.

Mise en page par Jean-Pierre Hamon le 22 avril 2020.

Illustration Web.

